

Anhée et vous



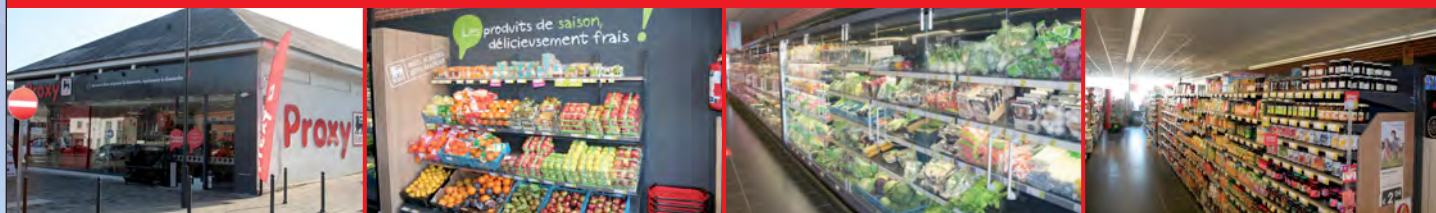
Proxy

Anhée



Votre magasin au cœur du village
Ouvert tous les jours de 7h30 à 20h

Place communale, 25 à Anhée
Tél : 082 / 71 33 02



ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

L'avenir se construit maintenant !

Inscriptions sur RDV au [082/22.25.65](tel:082222565) ou inscription@ardh.be
jusqu'au 05/07 et à partir du 16/08

Nouveautés pour la rentrée 2021-2022

4^{ème}
Transition
Education
Physique

www.ardh.be

3^{ème} et 5^{ème}
Transition
Sports Etudes
Football

direction@ardh.be

4^{ème} CEFA
Mécanique
Automobile

Numéro unique : 082/ 22.25.65

3^{ème} CEFA
Magasinier



La Calabria



RISTORANTE • PIZZERIA

Spécialités
Italiennes

SERVICE LIVRAISON
à partir de 18h
minimum 2 pizzas



082 / 22 54 74 • Rue de Warnant, 4 • 5522 FALAËN

OUVERT de 11h30 à 14h30 et de 18h00 à 22h30 • FERMÉ Lundi et mardi

SOMMAIRE

► Dans ma commune

- Commémorations du 8 mai 2021
- Des chèques commerces encore disponibles
- Retour sur la machine à canettes

► Vie politique

- CR des conseils communaux du 01/04 et 06/05/21

► CPAS

- Le CPAS renforce son taxi social
- Un écrivain public à votre service

► Environnement

- La Grainothèque : échange de semences
- Des bénévoles pour la balsamine...
- ... Et protéger les arbres contre les castors
- Le fauchage tardif, 20 ans de pratique !
- Subvention pour la stérilisation des chats errants
- Projet de construction d'une halle couverte

► Culture - Loisirs

- Les bibliothèques se mettent à l'heure d'été
- Maison de la Ruralité : un lieu de rencontre et de partage !
- L'été au CEC Kaléidoscope

► Enseignement

- Anhée
- Annevoie
- Bioul
- Denée
- Haut-le-Wastia
- Warnant

► PATRIMOINE

- A la découverte de l'abbaye de Maredret

► SPORT

- Les clubs sportifs dans votre commune (suite)

► A votre service

- Renouvellement administratif du permis de conduire
- Si vous partez en vacances, demandez la Kids-ID
- Connect My Home
- Information – Projet d'organisation d'une journée d'excursions à prix coûtant pour les aînés
- Du côté des travaux

BULLETIN COMMUNAL D'ANHÉE-SUR-MEUSE

Réalisation : Commune d'Anhée, service communication.
Place communale 6 à 5537 Anhée - Tél 082/69.86.37

communication@anhee.be (lundi, mardi, jeudi)

Éditeur responsable : Luc Piette Bourgmestre Anhée.

EDITO



Durant le mois de mai, la commune d'Anhée a pu relancer, petit à petit, la reprise de différentes activités en son sein, toujours dans le respect des mesures sanitaires bien évidemment. Nous vous parlions, lors de notre dernier numéro, du retour au calendrier des « Vendredis du Terroir », organisés par l'Agence de Développement Local. Prévu lors du premier vendredi de chaque mois à Anhée et du troisième vendredi à Bioul, les premières éditions de l'année furent une réussite : l'adaptation aux mesures sanitaires ont été parfaitement respectées que ce soit par les commerçants ou par les visiteurs et le monde a répondu présent afin de venir rencontrer nos producteurs locaux. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de les rencontrer ou que, vous souhaitez y faire de nouveau un petit tour, les dates à venir sont les suivantes : les 2 juillet, 6 août, 3 septembre et 1 octobre 2021 à Anhée et les 16 juillet, 20 août et 17 septembre 2021 à Bioul. Toutes les informations sont disponibles dans notre édition précédente ou sur le site de l'ADL (<https://www.adlanhee.be/vendredis-du-terroir>).

Comme vous pourrez le voir plus loin dans les informations, le mois de mai fut un mois de commémorations mais également de lutte contre la discrimination. En ce qui concerne les commémorations, bien que la messe du 8 mai ait été annulée, les autorités communales ont pu se rendre aux différents monuments aux morts de la commune en compagnie de différentes classes des écoles communales afin de se rappeler de la victoire et d'honorer la mémoire de nos nombreux soldats. Un héritage culturel important durant ce moment de recueillement.

Enfin, la lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie fut mise en avant le 17 mai lors d'une journée nationale pour soutenir cette lutte. A Anhée, durant une grande partie du mois de mai, la commune s'est associée à cet événement et a affiché son soutien en affichant un grand drapeau arc-en-ciel sur la façade de la maison communale. Par ce geste, la commune d'Anhée affirme une nouvelle fois qu'elle accueille et respecte chaque citoyen sans aucune discrimination.



DANS MA COMMUNE

► COMMÉMORATIONS DU 8 MAI 1945

Le 08 mai 1945 est une date qui restera à jamais gravée dans la mémoire collective : en effet, il s'agit de la date correspondant au jour de la victoire, la date où les Alliés de la Seconde Guerre Mondiale ont obtenu la victoire.

76 ans plus tard, comme chaque année, des commémorations sont mises en place afin de ne pas oublier cette date et d'honorer les nombreuses personnes qui ont à la fois combattu et résisté durant cette période tragique.

Au sein de la commune d'Anhée, la transmission de cet héritage culturel est un élément mis en valeur. Bien qu'il n'y ait pas eu de commémoration le 8 mai suite aux difficultés de rassemblement dues aux mesures sanitaires en vigueur, il a été possible d'organiser un moment de recueillement aux différents monuments aux morts de la commune en présence d'élèves des différentes écoles communales de l'entité ainsi que des portedrapeaux et des représentants des associations patriotiques.

Entre 9h et 10h, les autorités communales ainsi que les élèves ont pu se retrouver afin de partager un moment de souvenir, de recueillement mais également d'apprentissage pour les plus jeunes.

Certains ont même eu l'occasion de déposer les gerbes de fleurs au pied des monuments. Un moment chargé d'histoire et d'émotions.

Anhée, Denée, Bioul, Annevoie, Warnant, Haut-le-Wastia,... aucun monument ne fut oublié.



Anhée



Haut-le-Wastia



Bioul



Annevoie

www.anhee.be



Stéphane SCHMITZ srl

Courtier assurances et crédits **INDEPENDANT**

Tél : 082/61 37 36 -

www.stephanschmitz.be

stephane@assuranceschmitz.be

Place des Combattants 18 - YVOIR

TVA BE 0877.526.831 - FSMA 66480 A-bc

Mardi au vendredi inclus : de 9h à 12h

Lundi apm au samedi matin sur rendez-vous

DANS MA COMMUNE

► PRIME ANNUELLE « COUCHES CULOTTES » DE 25€ OCTROYÉE AUX PARENTS DES ENFANTS QUI ONT 1 AN OU 2 ANS EN 2021 !

Comme mentionné dans nos précédentes éditions, les langes d'enfants doivent être jetés dans la poubelle des ordures résiduelles depuis le 1^{er} janvier 2021.

Afin d'alléger le coût additionnel des ordures ménagères, le Conseil Communal d'Anhée octroie une prime annuelle de 25€ en chèques commerces par enfant, qui a son 1^{er} ou son 2^{ème} anniversaire en 2021. Ces chèques commerces de 20€ et de 5€ seront utilisables **jusqu'au 31 décembre 2021 chez les commerçants affiliés au système « Achetez local ».**

Chaque chef de ménage concerné a reçu début février 2021 un courrier personnalisé l'informant de cette mesure pour l'inviter à venir récupérer les chèques commerces à l'Administration Communale.

À ce jour, un certain nombre de chèques n'ont pas encore été retirés. Si votre enfant a eu ou aura 1 an ou 2 ans cette année, **venez retirer votre prime, muni de votre courrier, sans tarder au service population :**

- ▷ Tous les matins de 9h00 à 12h00
- ▷ Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- ▷ Le samedi de 9h00 à 11h 30

Besoin de plus d'informations ?

Appelez au 082/69 86 31, du lundi au jeudi, le matin ou envoyez un mail à adlanhee@gmail.com



► RETOUR SUR LA MACHINE À CANETTES

Le mois de juin 2021 marque la fin de la présence de la machine à canettes dans la commune d'Anhée. Elle s'y trouvait depuis 2019 et le concept était simple : Chaque habitant de la commune pouvait venir y déposer les canettes trouvées dans la nature et recevait un petit bonus financier qui s'élevait à 5 cents par canette. L'argent récupéré pouvait être transformé en chèques commerces à partir du moment où le montant atteignait 5€.

Ce concept était réservé aux habitants de la commune.

Pour avoir un retour sur le projet, nous avons été à la rencontre sur le terrain de Monsieur Michaël Pire, professeur de sciences tourné vers l'écologie. En juillet 2019, lorsqu'il apprend l'existence de la machine à canettes, Monsieur Pire se décide, en famille, à écumer les routes lorsqu'il avait du temps libre le weekend afin de participer activement à la propreté du territoire communal et également pour profiter des récompenses offertes par la machine.

Et ce fut une franche réussite : en effet, sur un peu moins de deux ans, Michaël et sa famille ont récolté un total de 13 000 canettes, ce qui permet de faire une récolte totale de 650€ de chèques commerces. En protégeant la nature, cela lui a permis de s'acheter des sacs de pellets afin de se chauffer ainsi que d'autres produits dans les magasins participants.

La récompense est évidemment un bonus non-négligeable, mais l'environnement prime : en effet, il n'hésite pas à ramasser l'ensemble des déchets présents sur les routes dans la mesure du possible afin de les redéposer ensuite dans les poubelles à proximité. Il reste cependant qu'il n'est pas possible

de tout ramasser, certaines personnes jetant volontairement des sacs poubelles entiers dans la nature et ce d'autant plus depuis que l'on paie les poubelles en fonction du poids.



Durant ces deux ans, Michaël n'a pas constaté une augmentation particulière des déchets sur les routes, au contraire même il y a plutôt une petite diminution depuis l'apparition du Covid. Mais surtout il a pu constater que de plus en plus de bénévoles se bougeaient pour la propreté de la commune et qu'il recevait des encouragements de la part des automobilistes et des cyclistes lorsqu'il était le long d'une route.

Finalement, lors de cet entretien, nous avons effectué un ramassage le long de la route à Anhée. En 45 minutes de temps et environ un kilomètre et demi, nous avons récolté ce que vous pouvez voir sur la photo.

Cette machine à canettes a donc permis une avancée considérable en termes d'actions citoyennes pour la propreté de la commune.

Maintenant, la Commune d'Anhée réfléchit à une alternative de remplacement afin de permettre de continuer sur la même voie.

www.anhee.be

pompes funèbres
MARION
S.P.R.L. 5537 BIOUL

Organisation complète
des funérailles

071 79 95 97

Funérarium 3 rue de Frisles - 5537 BIOUL - **Funérarium** 1/A rue sur Champst - 5530 YVOIR
Funérarium 22 rue Hennevauche - 5640 METTET

VIE POLITIQUE

► CONSEILS COMMUNAUX DU 1 AVRIL ET DU 6 MAI 2021

Vous retrouvez l'entièreté des points mis à l'ordre du jour de chaque séance publique ainsi que les éventuels points et questions supplémentaires déposés. Si vous souhaitez plus de détails au sujet des points et questions abordés, ceux-ci seront plus amplement développés et consultables sur notre site www.anhee.be

En date du jeudi 1 avril 2021 à 20h00',
le Conseil Communal a été appelé à délibérer, en séance publique, sur les points suivants :

- 1° Démission d'un Echevin, M. M. ANCION : acceptation
- 2° Adoption d'un avenant au pacte de majorité
- 3° Installation et prestation de serment d'un nouvel Echevin : M. M. Chiaradia
- 4° Désignation de délégués communaux au sein d'institutions, Asbl et Comités locaux : décisions
- 5° Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 6° Arrêtés de police : ratification
- 7° Application de l'article 60 du RGCC – paiement de fournisseur : ratification
- 8° Plan HP – achat de parcelles à Annevoie : décision de principe
- 9° Plan HP – achat d'une parcelle à Annevoie : décision de principe
- 10° Préparation et livraison de repas dans les écoles communales marché public : décisions
- 11° Fonds d'investissement des communes 2019-2021 – phase 1 rue de la Cour à Maredret – marché public de travaux : décisions
- 12° Plan de cohésion sociale 2020-2025 – rapports financier et d'activités 2020 et modification(s) de Plan : approbation
- 13° Conventions de partenariat relatives à l'exécution du PCS 2020-2025 : approbation
- 14° Convention pour la collecte des déchets textiles ménagers – renouvellement : décisions
- 15° Rapport d'avancement 2020 de la conseillère en énergie : approbation

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, vous pourrez recevoir **gratuitement** l'entièreté du compte-rendu qui vous intéresse sur simple demande écrite adressée à l'administration communale en utilisant le talon-réponse repris ci-dessous.

Nous vous souhaitons déjà une agréable lecture

En date du jeudi 6 mai 2021 à 20h00',
le Conseil Communal a été appelé à délibérer, en séance publique, sur les points suivants :

- 1° Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2° Arrêtés de police : ratification
- 3° Fabrique d'église de Warnant – compte 2020 : approbation
- 4° Fabrique d'église de Bioul – modification budgétaire n°1/2021 : approbation
- 5° Fabrique d'église de Bioul – compte 2020 : approbation
- 6° Enseignement : déclaration des emplois vacants au 15 avril 2021 en vue de la nomination définitive : décisions
- 7° Plan HP – achat de parcelles à Annevoie : décision de principe
- 8° Plan HP – achat d'une parcelle à Annevoie : décision de principe
- 9° Province de Namur : nouvelle convention relative à la mise à disposition d'une commune d'un fonctionnaire provincial en qualité de fonctionnaire sanctionnateur en application de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales : décisions
- 10° Province de Namur : nouvelle convention relative à la mise à disposition d'une commune d'un fonctionnaire provincial en qualité de fonctionnaire sanctionnateur en application du décret du 5 juin 2008 relatif à la constatation, la poursuite, répression et mesures de réparation des infractions en matière d'environnement : décisions
- 11° Désignation d'un auteur de projet pour l'entretien et l'amélioration des voiries communales 2021 : marché public : décisions
- 12° Convention pour la collecte des déchets textiles ménagers avec l'asbl TERRE – renouvellement : décisions
- 13° Motion appelant le Gouverneur régional à introduire un système de consigne pour les emballages de boissons en plastique et en métal : décisions

www.anhee.be



Oui, je souhaite recevoir gratuitement l'entièreté du compte rendu du conseil communal en séance du :

☐ 1 avril 2021 - ☐ 6 mai 2021

Talon à renvoyer à Administration communale d'Anhee - cellule communication - Place communale 6 à 5537 Anhee

Merci de me l'envoyer gratuitement par courrier à l'adresse suivante :

Mr/Mme :

Adresse :



BillBIKE
VOTRE CHAMPION DU 2 ROUES

info@billbike.be • www.billbike.be • Tél. : 081 41 37 30



VELOS ELECTRIQUES EN STOCK **VTT - COURSE**
SCOTT - GRANVILLE - HAIBIKE - GIANT

Rue de l'Eglise, 41 • 5170 LESVE

Etienne JAUMOT

ENTRETIEN des PARCS et JARDINS

18, Rue du Canon - 5537 ANHEE s/Meuse

☎ **082/61.20.29 - G.S.M. 0478/28.97.64**

Votre paysagiste

Un devis vous sera
livré sur demande

► LE CPAS RENFORCE SON TAXI SOCIAL DANS LE CADRE DE LA VACCINATION COVID-19

Afin de pallier la faible densité du réseau de transport régional et de permettre à chacun de se rendre dans un centre de vaccination, le CPAS d'Anhée a décidé de renforcer son service de Taxi social "SETRAS" durant les mois d'avril, mai et juin. Mme Christine Lambert, qui assure habituellement la distribution des repas à domicile, a ainsi permis à un grand nombre d'anhétoises et anhétois de se faire vacciner. Son travail, combiné avec celui toujours indispensable des bénévoles du taxi social, a ainsi aidé plus d'une trentaine de personnes à se faire vacciner contre le Covid-19.

Avec le soutien d'un subside accordé par la Wallonie, nous avons souhaité que « la vaccination pour tous » ne reste pas qu'un slogan. Concrètement, pour un tarif social, les personnes dans le besoin, isolées ou sans véhicules ont ainsi été accompagnées jusqu'au centre de leur choix. Le CPAS a également aidé les personnes qui le souhaitaient dans le cadre de leur inscription et dans le suivi de leur rendez-vous de vaccination.

Au fil des années, notre CPAS a développé un rôle social actif très large, bien au-delà de l'aide sociale financière. En mettant

à profit les subsides et appels à projet lancés par les différents niveaux de pouvoir afin de garantir au plus grand nombre une vie conforme à la dignité humaine, le CPAS s'affirme comme un acteur central de la cohésion sociale de notre commune.



Christine Lambert, la chauffeuse du Taxi social SETRAS, et le Président du CPAS d'Anhée

► UN ÉCRIVAIN PUBLIC À VOTRE SERVICE DANS VOTRE COMMUNE

Écrire à une administration publique ?

Rédiger un Curriculum Vitae, une lettre de motivation ?

Envoyer une lettre de réclamation ?

Écrire une lettre de remerciement, ou à un(e) ami(e) ?

Service gratuit



Écrire à une administration publique, rédiger un CV, une lettre de motivation, envoyer une lettre de réclamation, écrire une lettre de remerciement ou à un.e ami.e vous rebute ? Alors l'écrivain public est là pour vous ! **Tous les mardis matin de 9h30 à 11h30, dans les locaux du CPAS d'Anhée, sur rendez-vous au 082/61.14.33.** L'écrivain public peut également aider les particuliers avec leur déclaration d'impôt.



www.anhee.be

TOITURES
LAVENNE SPRL

Rue de frises, 5
B-5537 Bioul
Fax : 071 / 32 72 31
lavenne.patrick@skynet.be
TVA BE 809.138.168

TEL. : 0477 / 81 05 84

TOITURE
ZINGUERIE
CHARPENTE
ISOLATION
ENTRETIEN

JADOMICILE SCS

INFIRMIERE À DOMICILE
AGREE MUTUELLE

PASCALE JADOT

Rue de Falaën, 1 - 5537 Sosoye
0477/39 40 71 - 082/68 98 91



Coiffure, Barbier & Bien-être



0492 / 20 07 01 - www.6-o.be

Bienvenue chez **6.o**
une bulle de bien-être au coeur de la Molinee ...
Gene.

Parking aisé et facile d'accès
- à côté de chez Rem's Bike Evasion
- Sur rendez-vous

Venez profiter d'un massage détente lors de votre passage chez nous

* (sur présentation de ce bon)

* (Offre valable jusqu'au 30/09/21, montant minimum 20 €)

71B, rue de la Molinee - 5537 WARNANT

► LA GRAINOTHÈQUE : ECHANGE DE SEMENCES

Participez-vous aussi à l'échange de graines qui sera organisé le 1^{er} octobre prochain lors du Vendredi du Terroir à Anhée.

Le PCDN et les bibliothèques de Anhée/Denée organisent un échange de plantes ainsi que la possibilité de recevoir des informations sur l'importance du choix des semences et de leurs qualités.

Les bénévoles sont disponibles pour éclairer tous les (futurs) jardiniers afin de mener à bien leur récolte de semences tout comme leurs semis pour le printemps suivant.

De la qualité des semences de départ et de leur récolte dépendront le résultat de leur culture suivante.

Le 1^{er} octobre 2021, au dernier Vendredi du terroir à Anhée, des échanges seront déjà proposés, tout comme de bons conseils pour commencer à garder ses propres semences d'année en année et pouvoir, par exemple les échanger avec des jardiniers compétents : garantie de légumes de bonne qualité.

Quelques consignes pour « Récolter des semences » : mode d'emploi

- Il est demandé de ne pas commencer avec des semences F1 (vendues dans les grandes surfaces) si on souhaite récolter les semences, mais de les acquérir là où la qualité est primordiale.
- Il est demandé de bien sélectionner les semences : pas de mélange.
- Sur chaque sachet de semences récoltées, inscrire lisiblement les informations suivantes :
 - La variété de légumes ou fleurs avec détails : Exemple : Tomates : en grappe ou cerise ou cœur de bœuf ou...
 - Le lieu (important pour le terroir),
 - La date de récolte (important pour la conservation limitée et la date de péremption),
 - Les caractéristiques : saveur, couleur, hauteur, précoce ou tardif,
 - Les conseils de culture : semis sous abris, repiquage quand et où ? semis en place...
 - Pour l'échange de plants : date de plantation et de récolte,
 - Ne rien mélanger : es graines de potimarron ne sont pas des graines de potiron ; les graines de courgette : des vertes, des jaunes, des spaghettis etc...
 - Ne pas se tromper dans les espèces : les cornichons ne sont pas des concombres !

A vos agendas : le PCDN vous proposera des conférences sur le sujet dans le courant de l'automne et de l'hiver prochains.

Quelques conseils pour débuter : voici quelques légumes faciles à récolter : laisser monter en semences 1 ou 2 espèces de persil (plat ou frisé), céleri (vert, rave, blanc...), salade batavia, haricots (nains, à rames, etc...) petits pois...

N'hésitez pas à demander conseils, à assister aux conférences, à poser vos questions à cette occasion, et en attendant vous pouvez consulter le blog PCDN : pcdnanhee.blogspot.com

► LUTTER CONTRE LA BALSAMINE DE L'HIMALAYA LE 10 JUILLET 2021...

La balsamine de l'Himalaya, une espèce invasive qui a été introduite de manière artificielle dans nos régions qui peut avoir des impacts négatifs sur la faune et la flore locales suite à sa prolifération rapide.

Introduite pour sa beauté, elle contribue malheureusement à la disparition de la végétation naturelle et produit une concurrence déloyale aux plantations indigènes.

Cette espèce se trouve fréquemment le long de la Molignée et il faut agir de manière concrète car il s'agit d'une plante coriace à éliminer. L'éradication de cette espèce invasive n'est possible qu'avec un travail minutieux et précis. Chaque plante oubliée aura la possibilité de relancer la prolifération de cette balsamine. Un bon arrachage systématique peut la faire disparaître de manière assez efficace.

C'est pourquoi, ce 10 juillet 2021, la commune d'Anhée, en collaboration avec le PCDN, recherche des bénévoles pour gérer de manière efficace l'éradication de la balsamine de l'Himalaya sur les berges de la Molignée. Nous vous attendons nombreux, dans le respect des mesures sanitaires, afin de mener à bien cette action.

Rendez-vous à 9h30' pour la formation des groupes au parking relais RAVeL Molignée à Mareldret (rue des Artisans)

Inscriptions au 082/69.86.20 ou environnement@anhee.be et renseignements : <http://pcdnanhee.blogspot.com>



► ... ET PROTÉGER LES ARBRES DU RETOUR DES CASTORS.

Depuis 2015, le castor a refait son apparition dans la vallée de la Molinee et y a fait son installation un an plus tard, en 2016. Depuis ce retour (il était présent dans les années 1850 avant de disparaître et donc faire sa réapparition récemment), ce petit herbivore au statut protégé par la législation wallonne et européenne se fait un plaisir d'entretenir son habitat en rongant l'écorce des arbres à sa disposition.

Et bien qu'il ait un effet positif pour la biodiversité en construisant un nouvel écosystème dans lequel de nouvelles espèces vont pouvoir s'installer, il peut produire des événements moins positifs, que ce soit l'inondation de prairies ou en détruisant des cultures de peupliers par exemple.

Afin d'éviter ces dégâts, des mesures préventives sont mises en place. L'une d'elles est le placement de treillis autour des peupliers afin de les protéger de l'animal.

C'est pourquoi des bénévoles sont également demandés afin de poser des treillis autour des peupliers et permettre leur bon entretien ainsi qu'augmenter la sécurité

Si vous êtes intéressés de venir aider en tant que bénévole, il est demandé de s'inscrire auprès du Service Environnement de la commune (Tél : 082/69.86.20 ou par courriel : environnement@anhee.be)



► LE FAUCHAGE TARDIF, 20 ANS DE PRATIQUE !

Les bords de routes : un espace pour la vie sauvage !



La commune d'Anhée a signé la convention « fauchage tardif » en mars 2020. Actuellement, quelque 65 km de bords de routes sont répertoriés en fauchage tardif soit quelque 15 hectares dédiés à la flore et faune sauvages.

Les bords de routes fauchés tardivement viennent en aide à une majorité d'espèces sauvages de nos régions en mettant à leur disposition un habitat étendu et varié en raison de multiples facteurs écologiques (microclimat, nature du sol, régime hydrique, fertilité, relief, orientation des pentes par rapport à l'ensoleillement, etc.) qui se succèdent parfois sur des distances très courtes. La végétation des bords de route est constituée principalement d'espèces caractéristiques des prairies de fauche et vivaces pour la plupart.

Surtout, les bords de routes en fauchage tardif assurent plusieurs fonctions écologiques : un espace refuge pour la faune et la flore, un réservoir génétique et apport de corridors biologiques ou relais entre les habitats semi-naturels isolés.

La commune d'Anhée a sollicité la Direction de la Nature et des Espaces verts du Service Public de Wallonie afin qu'il réalise des relevés phytosociologiques de nos bords de routes. Le 1^{er} recensement a été réalisé en 2010 soit 10 ans après la mise en place du fauchage tardif et le second en 2020 soit après 20 ans de pratique.

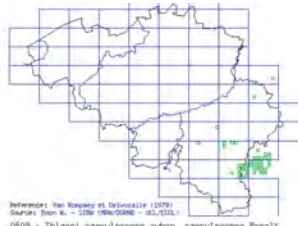
Les résultats de ces relevés montrent indéniablement l'intérêt d'une telle pratique.

En effet, en 2010, sur 21 relevés de bords de routes, quelque 202 espèces végétales sont recensées dont 5 espèces sont protégées :

- Orchis tacheté des bois - *Dactylorhiza fuchsii*
- Cœillet velu - *Dianthus armeria*
- Double feuille - *Listera ovata*
- Platanthère des montagnes - *Platanthera chlorantha*
- Tabouret sylvestre - *Thlaspi caerulescens*



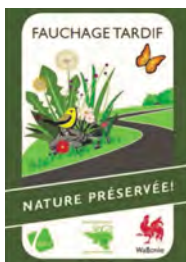
Tabouret Sylvestre



Carte de répartition des observations

En 2020, le Service Public de Wallonie, Direction de la Nature et des Espaces Verts, représenté par François Navaux et Luc Baillot, indique qu'un plus grand nombre encore d'espèces végétales a pu être recensé lors de nombreux relevés sur les talus. L'environnement végétal continue donc à se développer au fil des ans grâce au fauchage tardif.

En 2020, il est proposé à la commune de modifier quelques zones en fauchage tardif afin d'optimiser la démarche.



Ainsi, dès cet été vous aurez l'occasion de visualiser les nouveaux panneaux « fauchage tardif » offerts par la région wallonne pour délimiter tous les nouveaux tronçons ou remplacer des panneaux disparus !

2020, ce fut aussi l'année de l'engagement du nouveau chauffeur en charge du fauchage de nos bords de routes. Il a eu l'occasion de rencontrer les représentants de la Région wallonne et de parcourir plusieurs talus pour bien comprendre l'importance des tontes tardives après le 15 août voire en septembre pour plusieurs sites, les hauteurs de coupes à respecter (8 à 10 cm) etc.

Ces relevés botaniques reflètent la bonne gestion des bords de routes en fauchage tardif, gestion dont les autorités locales se réjouissent et qui permet d'affiner le plan afin d'avoir un impact futur encore plus important sur le maillage écologique anhétois.

Pour l'année 2021, ce seront 3 endroits supplémentaires qui seront concernés par le fauchage tardif (et peut-être également, dans un futur proche, par la tonte différenciée, dont on parle dans l'article suivant) au sein de la commune : le quartier Baudouin 1^{er} à Anhée, le chemin Saint-Stamp ainsi que le verger du Chérumont à Bioul. Pour ce dernier endroit, seul le parcours de la piste Vita sera tondu de manière régulière afin qu'il reste facilement accessible.

Rappel :

Au niveau sécuritaire, le fauchage s'effectue à un mètre, de part et d'autre, des voiries communales.

Nous profitons de cet article pour rappeler que les dépôts de déchets verts issus des jardins peuvent entraîner la prolifération de plantes neutrophiles comme les orties et les chardons. A bon entendre ...

Nous souhaitons donc rappeler qu'il est demandé de ne pas déverser les tontes en bordure de talus ou encore de cours d'eau.

ENVIRONNEMENT

► INTRODUCTION DE LA TONTE DIFFÉRENCIÉE DANS VOTRE COMMUNE POUR LE BIEN-ÊTRE DE LA NATURE

La tonte différenciée est un concept en lien direct avec la gestion différenciée qui a pour but d'optimiser les ressources des espaces verts et contribuer au bien-être de chacun, y compris la faune et la flore qui nous entourent. Cela permet à chaque espace vert d'être traité de manière individuelle et selon les besoins propres aux différents espaces.

Avec la tonte différenciée, on propose de varier les fréquences de tonte au sein des différents espaces enherbés pour offrir des ambiances différentes et gagner du temps. Ainsi, dans des parcs, les parties peu utilisées par les citoyens pourront être laissées dans un état plus naturel et tondues moins souvent. Alors que d'autres zones seront tondues de manière classique afin de permettre le passage des citoyens. La fréquence de tonte des zones plus "naturelles" peut se limiter à une fauche par an en septembre avec idéalement exportation du produit de fauche. La fréquence peut être adaptée en fonction de l'utilisation de l'espace à une tonte mensuelle ou bimensuelle.

Dans un premier temps, au sein de notre commune d'Anhée, la tonte différenciée va prendre place à deux endroits différents :

- Chaussée de Dinant, plus précisément l'espace vert devant le quartier rue Baudouin I^{er}
- Chemin Saint-Stamp

Avec ce nouveau système de tonte, les espaces verts jouiront d'un meilleur entretien afin de se développer comme il se doit. Il sera également plus facile de distinguer les sentiers accessibles aux piétons.

Si vous souhaitez proposer de nouveaux endroits qui pourraient profiter également de la tonte différenciée, vous pouvez contacter le service « Environnement » en précisant le sujet et l'endroit concerné par votre demande à l'adresse mail suivante : environnement@anhee.be



Votre **commune** agit pour **plus** de nature...
... et adopte la **tonte différenciée** !

Tout le monde y gagne !

- ✓ Paysage diversifié
- ✓ Entretien réduit
- ✓ Zone à caractère récréatif
- ✓ Réponse aux différentes utilisations
- ✓ Favorable à la biodiversité

Votre commune en route vers la gestion différenciée des espaces verts

Plus d'info sur www.adalia.be

 **adalia**  **Wallonie**

www.anhee.be

Intermarché

SUPER

ANHÉE

Chaussée de Dinant, 127 • 5537 ANHÉE

TÉL : 082 / 713 984

OUVERT 7/7 JRS DE 8 H 00 - 19 H 00

► SUBVENTION CONCERNANT LA STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

CETTE SUBVENTION CONCERNE LES CHATS ERRANTS ET LES CHATS DOMESTIQUES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE



La commune d'Anhée a obtenu une subvention de la part du Service Public de Wallonie dans le cadre d'aide au bien-être

animal et plus particulièrement concernant la stérilisation des chats errants. Le montant de cette subvention s'élève à 1.000€ qui est destinée à mener des actions de stérilisation des chats errants afin d'éviter une surpopulation du nombre de chats errants ou abandonnés. Pour plus l'information, n'hésitez pas à contacter notre éco-conseillère au service environnement 082/69 86 20 ou environnement@anhee.be

La nouveauté dans ce subside réside dans la possibilité d'élargir le plan d'action annuel à la stérilisation des chats domestiques pour les personnes en situation de précarité économique, c'est-à-dire :

- Revenu garanti aux personnes âgées (loi 1^{er} avril 1969) – GRAPA
- Aide financière du CPAS
- Revenu d'intégration sociale
- Allocation aux personnes handicapées
- Garantie de revenus aux personnes âgées (loi 22 mars 2001)

Afin de pouvoir en bénéficier, il sera nécessaire de compléter au préalable une attestation rédigée par le CPAS.

Pour 2021, la commune a attribué ce marché aux 2 vétérinaires présents sur le territoire : le cabinet vétérinaire du Dr Fabrice Pironet – Espace Vet's à Bioul et le cabinet vétérinaire Dr Philippe Praile à Anhée.

► LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE HALLE COUVERTE AU CENTRE D'ANHÉE A DÉBUTÉ, DU MOINS ADMINISTRATIVEMENT.

Courant mars 2021, la CLDR² a remis un avis positif quant à la mise en œuvre de ce projet (repris dans les priorités du PCDR³ de la commune) et la réunion de coordination obligatoire avec l'Administration du SPW a été organisée. En effet, ce projet est appelé à être subventionné par la voie du Développement Rural (DR) ; c'est de cette manière qu'il pourra être tenable financièrement pour la commune d'Anhée.

Au moment de rédiger cet article, la commune espère recevoir tout prochainement la convention-faisabilité DR (qui permettra d'entamer l'étude du projet), pour pouvoir la soumettre au Conseil communal de juin et qu'elle fasse partie des dossiers qui seront soumis à la Ministre Céline Tellier lors de sa session de signatures du 1^{er} septembre.

Quant au projet lui-même, il consiste en la construction d'une halle couverte à proximité immédiate de la place communale d'Anhée, pour permettre le développement d'activités à caractère économique de type foires, marchés hebdomadaires et marchés du terroir, mise en valeur de l'artisanat ou encore brocantes. Cette halle serait conçue comme un espace collectif de vente, même si la polyvalence du site restera de mise. C'est ainsi que, ponctuellement, elle pourrait servir aussi à d'autres événements, comme des spectacles ou autres animations socioculturelles pouvant contribuer à l'attrait commercial du village.

Les producteurs locaux (notamment) seront bien entendu associés au projet ; plusieurs sont déjà partie prenante des « Vendredis du terroir ».

Le site sur lequel sera implantée cette halle se trouve en bordure de la place communale d'Anhée. Il s'agit d'un terrain acquis par la commune, voisin du Proxy-Delhaize, sur lequel se trouve l'ancienne salle de fêtes dénommée « Dieu et Patrie » (voir photo). Le projet nécessite de poursuivre la démolition du bâtiment existant au vu de son état et de son incompatibilité avec le projet souhaité.

Même si une étude plus approfondie de ce projet de halle doit encore être réalisée, elle devrait être conçue a priori comme un espace couvert et en principe ouvert (ou semi-ouvert), équipé en eau, égouttage et électricité. Un grand espace laissé libre au sol permettra la polyvalence des occupations. Un petit bâtiment fermé comprendra un local technique, une zone de rangement et des sanitaires. Une liaison vers la place sera aménagée (avec du petit mobilier public de type bancs, poubelles, luminaires, ...) et une végétalisation du site envisagée.



L'architecture recherchée devra être de grande qualité, résolument contemporaine, mêlant esthétique, intégration et fonctionnalité.

Ce projet aura sans nul doute un impact régional. Véritable pôle, il devrait drainer non seulement la population d'Anhée et de ses villages, mais aussi celle des communes voisines.

Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain numéro de ce bulletin communal.

Pour en savoir plus :

1 Contacts :

► **Françoise Windeshausen,**

Eco-conseillère, Administration communale

082/69.86.20 - francoise.windeshausen@anhee.be

► **Myriam Bachy ou Xavier Pauly,**

Agents de développement, FRW

071/66.01.90 - m.bachy@frw.be ou x.pauly@frw.be

² CLDR = Commission Locale de Développement Rural

³ PCDR = Programme Communal de Développement Rural



► LES BIBLIOTHÈQUES SE METTENT À L'HEURE D'ÉTÉ & LIVRES MYSTÈRES

Les bibliothèques se mettent à l'heure d'été !

Notre horaire d'été
(valable du 1er juillet au 31 août 2021)

FERMETURE :

Les deux bibliothèques seront fermées
du mardi 20 au samedi 24 juillet 2021
inclus.

HORAIRE D'ÉTÉ :

Bibliothèque de Denée

[Place de Montpellier, 11]

Mardi 13h-16h

Mercredi 9h-12h et 13h-18h

Vendredi 9h-12h et 13h-16h

Bibliothèque d'Anhée

[Place communale, 14]

Mardi 9h-12h

Vendredi 16h30-18h



Rejoignez-nous sur notre page Facebook

« Bibliothèques communales d'Anhée et Denée »

Section jeunesse - Coups de cœur



« La liste : pour garder son cœur d'enfant même quand on sera grands » de Mylen Vigneault, illustré par Maud Roegiers

Alice jeunesse, 2020

Une petite fille reçoit en cadeau de son grand-père un carnet. A l'intérieur, une liste de petites actions à réaliser, comme manger une crème glacée à huit boules ou briser la solitude d'un enfant en allant lui parler. En grandissant, elle complète la liste des choses qu'elle expérimente elle-même.

« Atelier machine à coudre pour les enfants & les ados : 40 créations à partir de 7 ans » de Coralie Bijasson et Karine Thibault-Demessence

Editions Marie-Claire, 2019

Une initiation à la machine à coudre à travers 40 réalisations : jupe droite, tote bag, chouchou, bracelet, trousse à crayons, organisateur mural, coussin cactus, etc.



« Harmony » (tomes 1 à 6) de Mathieu Reynès

Dupuis, 2017

Un jour, Harmony se réveille amnésique dans une cave inconnue, elle ne dispose que de peu d'informations : le nom de son logeur, de mystérieuses voix dans sa tête et un don nouveau pour la télékinésie. L'armée est à sa recherche et l'adolescente doit alors tout faire pour retrouver la mémoire.

Prochainement dans nos rayons :



BIBLIOTHÈQUES ANHÉE ET DENÉE

LES LIVRES MYSTÈRES

Choisissez votre paquet
et découvrez son contenu chez vous...

Des trésors sélectionnés
par vos bibliothécaires
s'y cachent...



► MAISON DE LA RURALITÉ : UN LIEU DE RENCONTRE ET DE PARTAGE !

Comme chacun le sait, la COVID ne permet pas encore d'organiser certaines activités, ce qui explique des reports... En effet, nous sommes, comme chacun, soumis aux décisions ministérielles.... Ainsi, le concert du Bal de Marie Galante prévu ce 19 juin 2021 ne pourra pas avoir lieu. Mais, ce n'est que partie remise, ces artistes de talent seront sur nos planches dans les mois à venir.

Cependant, bien que nous ne puissions pas nous rassembler en ce début de printemps, les projets se développent à la Maison de la Ruralité.

C'est le cas de notre projet : « Une fracture numérique, parlez-en à vous concitoyens ».

Mais, la fracture numérique c'est quoi au juste ? Elle désigne les inégalités dans l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur impact.

Ce projet a donc pour but réduire la fracture numérique au sein de notre commune par la mise en place d'un lieu de rencontre et d'échange entre citoyens, centré sur l'informatique.

Ces ateliers se présenteront sous la forme de divers modules comme par exemple :

- Les bases : découverte du matériel informatique (clavier, souris, pc, etc.) et de Windows 10 ;
- Créer et gérer son adresse mail ;
- La sécurité, ce qu'il faut savoir pour se protéger et protéger les plus jeunes ;
- Les photos, les retravailler, les transférer, les stocker sur un cloud et les partager en famille ou entre amis ;
- L'e-banking, la banque à domicile, comment l'utiliser ?

Votre avis compte aussi !

Faites-nous savoir quels thèmes vous souhaiteriez aborder au cours de ces ateliers (aux coordonnées reprises ci-dessous).

Nous sommes également à la recherche de **bénévoles/volontaires ayant une expérience dans le domaine de l'informatique** et qui seraient prêts à consacrer un peu de leur temps à cette initiative (1h00 ou 2h00 à fréquence régulière).

Intéressé ? Prenez contact avec nous !

Téléphone : 0474 04 37 15.

Mail : « maisonruralitebioul@gmail.com »

Par message privé sur notre page Facebook @MaisonRuralitéBioul.

Un projet réalisé avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin et de la Loterie Nationale.

En ce qui concerne le **rallye photo**, récemment annulé, il est reporté au dimanche **29 août 2021**. Nous ne manquerons pas de vous le rappeler ! Dernière mise en forme avant la Rentrée !

Au plaisir de vous revoir bientôt.



L'équipe de la Maison de la Ruralité.

► L'ÉTÉ AU CEC KALÉIDOSCOPE - MAISON DES JEUNES ANHÉE

Renseignements et inscriptions : ceckaleidoscope.anhee@gmail.com OU 0492/777 655
ou <https://www.facebook.com/kaleidoscopeanhee>

DATES	THÈMES	ÂGES	PRIX
26 au 30 juillet	« La récup' au service de la danse et de la musique » « Danses et fabrication de percussions pour accompagner le rythme des danses »	3 à 7 ans	75€
26 au 30 juillet	« La récup' au service de la danse et de la musique » « Hip hop et pataphonie en partenariat avec les centres ADA de Yvoir »	8 à 18 ans	75€
2 au 6 août	« Place aux jeux » « Création de jeux de société et de jeux d'extérieur à l'aide en outre d'objets de récupération »	3 à 12 ans (Répartis en groupes selon les âges)	75€
9 au 13 août	Danses et créativité « Danses modernes, créations de costumes et accessoires »	3 à 12 ans (répartis en groupes selon les âges)	75€
16 au 20 août	« Miniatures » « Réalisation d'objets de petites tailles. Villages miniatures, marionnettes »	3 à 12 ans	75€
23 au 27 août	« Back to school » « Réalisation d'accessoires scolaires en Jeans (trousse, sac de gym, pot à crayons »	3 à 12 ans (répartis en groupes selon les âges)	75€

► ECOLE D'ANHÉE

Des zones pour tous

A l'école communale d'Anhée, nous aménageons nos cours de récréation : peinture des murs, création de jeux et installation de tables, de modules pour les petits et d'un panier de basket chez les grands pour partager au maximum les moments de bonheur passés ensemble.

Cette année, nous avons placé des bacs de fleurs pour poursuivre la décoration mais également pour délimiter des espaces : zone football, zone basket, zone « jeux sans ballon », zone calme.

Les bancs ont aussi été customisés : un banc de l'amitié vise à renforcer « le vivre ensemble » et un banc de lecture est également proposé.

Ce projet permet à chaque élève de trouver un endroit qui lui correspond afin de garantir le plaisir de tous les enfants !



Des petites bêtes s'invitent en classe.

Dans le cadre du cours de sciences, les élèves de 2^e, 4^e et 5^e année ont reçu un kit d'élevage de papillons, tandis que les 1^e et 6^e année ont plutôt opté pour des coccinelles.

En élevant et en observant ces insectes depuis le stade de jeunes larves jusqu'à l'âge adulte, les enfants apprendront à mieux les connaître, à comprendre leur cycle de vie si particulier mais aussi à les préférer à l'utilisation de pesticides dans les jardins !

Une fois l'élevage terminé, les enfants se feront un plaisir de leur rendre la liberté...

La jungle pousse à l'école d'Anhée

Cette année, le réfectoire de l'école Sainte-Anne effectue un relooking complet !

En attendant le nouveau mobilier, les enfants peuvent admirer la réalisation d'une fresque géante sur le thème de la jungle ! En effet, nous pouvons compter sur le talent de Mme Ligna, la nona d'un élève, qui effectue ce travail bénévolement, pour le plus grand plaisir de tous.

Jour après jour, de nouveaux feuillages et de nouveaux animaux font leur apparition, plaisir des yeux garanti !

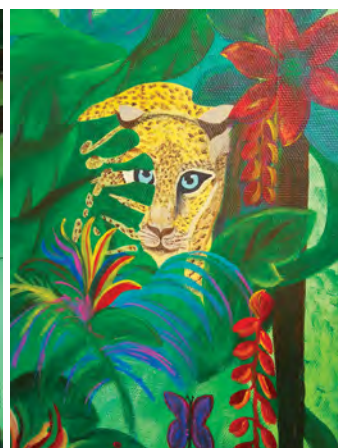
Ça sent bon le printemps !

Dans les deux implantations de l'école communale d'Anhée, les cours de récréation s'embellissent grâce à de nouveaux bacs fleuris et arborés ainsi que des plantations d'herbes aromatiques.

Chaque classe est responsable d'un bac et le transmettra en fin d'année à la classe suivante.

Quel plaisir pour les enfants de jardiner à l'école.

"On aime mettre de la couleur..."



ENFANTS & ENSEIGNEMENT

► ECOLE D'ANNEVOIE

Les cloches passent à l'école d'Annevoie.

Tradition oblige, les cloches se sont arrêtées à Annevoie. Cette chasse aux œufs, particulièrement appréciée des enfants était organisée par le comité local : Annevoisins. Un grand merci à ces bénévoles.

29 avril : Journée pyjama à l'école.

Dans un esprit de solidarité et de sensibilisation avec les enfants malades, chaque élève était invité à venir à l'école vêtu de son pyjama.



Journée jardinage

Retour à la nature. Grâce à l'aide d'une maman d'élève, tous les élèves ont pu se lancer dans les semis et les plantations.

On attend avec impatience la nouvelle récolte.



► ECOLE DE BIOUL

Intégration de nouvelles familles à l'école de Bioul.

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux élèves dans notre école. Ces élèves sont originaires de Roumanie. Ils ne connaissent pas la Belgique et encore moins notre village. Ils ne parlent pas le français. Cette arrivée nous permet d'aborder un thème important dans la vie de notre école : L'intégration.

C'est non seulement toute l'équipe éducative qui s'est mobilisée pour intégrer ces élèves mais également tous les enfants. Ceux-ci ont appris à leurs nouveaux amis des chants et des poésies pour leur permettre de connaître de nouveaux mots et de compléter leur vocabulaire en français. La poésie pour la fête des mamans a été traduite en Roumain. Tandis que les maternelles qui pratiquent déjà l'ouverture aux langues ont accueilli un nouvel ami Flavius et cela dans les meilleures conditions.

Tous les outils numériques et pédagogiques ont été utilisés pour intégrer au mieux ces enfants. Mais à côté de ces outils, les sourires et les gestes de bienveillances furent aussi importants.

Ces expériences sont très enrichissantes pour tous et permettront aux élèves de découvrir d'autres cultures et de développer des valeurs comme la solidarité, l'entraide et l'accueil. C'est aussi cela une école, former des citoyens responsables de demain.



ENFANTS & ENSEIGNEMENT

► ECOLE DE DENÉE

Journée pyjama à l'école en soutien des enfants hospitalisés



Quand les élèves de P3 P4 s'improvisent animateurs



► ECOLE D'HAUT-LE-WASTIA

A Haut-le-Wastia, l'école du dehors continue ses activités...

Le potager prend forme.



Réalisation de purin d'orties



Création d'un compost.



Les maternels ont cuisiné de la gelée de pissenlits...



► ECOLE DE WARNANT

Savez-vous planter des haies ?

Mardi 4 mai après-midi, Serge Peereboom (paysan résistant, maraîcher, chercheur, formateur) et Baudouin Lafontaine sont venus nous aider à planter notre haie au jardin de l'école à la façon d'Elzéard Bouffier. Il s'agit du personnage silencieux que Jean Giono rencontre dans son roman « L'homme qui plantait des arbres ». Après avoir ramassé et fait hiverner toutes sortes de fruits secs au mois d'octobre, les enfants avaient lu ce roman et visionné le film d'animation de Frédéric Back dit par Philippe Noiret (Oscar du meilleur court-métrage en 1988). Nous avions, nous aussi, l'intention de planter nos graines pour faire pousser une nouvelle haie. Serge Peereboom nous a alors envoyé son tutoriel (Semons des arbres, semons la vie/ Youtube) sur la manière idéale de « semer » des graines, c'est-à-dire celle d'Elzéard Bouffier. Et c'est de cette façon que nous avons « semé » notre haie. Notre travail a été filmé pour pouvoir être vu et échangé avec nos amis du Burkina Faso qui cherchent aussi à planter des arbres de la façon la plus efficace possible face au réchauffement climatique.



REPORTAGE L'ABBAYE DE MAREDRET

Serti dans l'écrin verdoyant de la Vallée de la Molignée et à deux pas de sa voisine l'Abbaye de Maredsous, l'abbaye de Maredret se découvre comme une perle rare. Méconnue et discrète, elle a pourtant plein de surprises à vous offrir. Un détour en vaut la peine.



L'occasion était donc belle de mettre en avant ce riche patrimoine qui fait partie de notre commune d'Anhée. Je suis parti à la rencontre de Sœur Gertrude, la sœur hôtelière et Cellérierre de l'abbaye.

Fondée en 1893, 7 sœurs belges ont choisi le plateau de Saint-Jean comme endroit idéal pour construire leur abbaye. La première mère abbesse, Agnès de Hemptinne, petite sœur du premier père abbé Hildebrand de Hemptinne de l'abbaye de Maredsous, s'est donnée corps et âme pour la réalisation de son appel à la vie religieuse. A elle donc la responsabilité de guider et de protéger les nombreuses jeunes filles qui allaient frapper à la porte de l'abbaye de Maredret en répondant à leur vocation de religieuse bénédictine. La vie à Maredret est basée sur la Règle de Saint-Benoît qui rythme leurs journées : 8 heures de prière, 8 heures de travail et 8 heures de repos. Leur vocation est d'étendre sur le monde et sur nous tous une couverture aimante par la prière. Dans les années '40, elles étaient presque 100 religieuses à vivre dans cette grande abbaye. Depuis, leur nombre n'a pas cessé de diminuer jusqu'à 7 sœurs, comme aux jours de la fondation. Aujourd'hui, une dizaine de novices, âgées entre 28 et 50, ont fait leur entrée et ont apporté de nouvelles forces vives dans la communauté vieillissante. Les bâtiments sont grands et le parc de 15ha qui entoure l'abbaye demande beaucoup d'énergie au niveau de l'entretien. Les novices d'origine africaine apportent beaucoup de joie à la communauté avec leurs sourires remplis de soleil et leur dévouement affectueux pour leurs sœurs aînées.



Les tâches de travail sont bien réparties : soins aux aînées, nettoyage, buanderie, cuisine, vaisselle, hôtellerie, jardinage, animaux, magasin, liturgies, couture, peinture, ... tout doit être fait avec patience et amour. Les sœurs ont aménagé un énorme potager bio qui fournit les fruits et légumes pour la consommation propre et pour la cuisine des hôtes qui logent à l'hôtellerie. En pleine saison, elles vendent leurs fruits et légumes dans leur magasin. Aussi, grâce à quelques

dons, elles ont pu démarrer plusieurs projets. Aujourd'hui, elles ont des poules et des chèvres, elles ont commencé un atelier de tissage et un atelier de réparation de statues et peintures religieuses et de décoration d'ardoises et d'autres projets sont en cours.

De quoi vivent-elles et comment font-elles pour entretenir les bâtiments ? C'est la question que tous les visiteurs se posent. Ne bénéficiant d'aucune aide ni subside de l'état, les sœurs de Maredret sont livrées à elles-mêmes pour leur survie.

Très vite après la fondation de leur communauté, elles ont démarré un atelier d'enluminure. L'enluminure, méconnue par beaucoup mais ô combien fascinante et splendide, est l'art de



décorer, par des miniatures et des éléments décoratifs, les textes sacrés calligraphiés à l'encre de chine sur des feuilles de parchemin. Le parchemin est la peau d'un animal, par exemple d'un veau, qui est travaillée, nettoyée, séchée, poncée jusqu'à l'obtention d'une feuille toute fine, toute lisse. Les couleurs obtenues pour les miniatures et autres décorations des lettres et marges sont d'origine végétale et minérale. Les sœurs étaient expertes dans les compositions à l'ancienne des couleurs ainsi que dans la pose de l'or. L'or embellit l'œuvre d'une manière fantastique et donne plus

de lumière et d'éclat. Ce travail typiquement monastique demande beaucoup de patience et de précision et a été exercé pendant de nombreuses années par les sœurs artistes de l'abbaye. Cela leur a valu une renommée internationale et constituait la rentrée financière principale pendant de nombreuses années. Elles exécutaient beaucoup de commandes pour des familles de la noblesse belge et étrangère, mais aussi pour les membres du clergé et d'autres abbayes. On retrouve des œuvres de Maredret dans les grands musées à Londres, New York, Paris, au Vatican etc.... mais aussi à la Cathédrale Saint-Bavon à Gand où l'on peut admirer 6 pages enluminées du Livre de Chœur réalisé en 1934 avec des fragments du retable de L'Agneau Mystique de Van Eyck. Une autre belle œuvre est la lettre pastorale du cardinal Mercier datant de 1914. Il s'agit d'une lettre que le Cardinal Mercier a adressée à la population belge pour faire appel au patriotisme et à l'endurance durant la première Guerre Mondiale. Très rapidement, l'occupant a interdit la propagation de cette lettre. Lorsque la lettre est arrivée à l'abbaye, les sœurs ont décidé de la calligraphier et de l'enluminer en secret. Ce chef-d'œuvre qui met en scène des atrocités de la Première Guerre Mondiale et tout cela dans un style du 13ème - 14ème siècle, a été classé « Trésor du patrimoine culturel de Wallonie » en 2015. Encore maintenant, une reproduction des 35 pages est exposée au sein de l'abbaye et un magnifique livre sur cette œuvre est en vente au magasin. Aujourd'hui, la 4ème mère abbesse continue à transmettre cet art magnifique et donne des cours aux sœurs et aux personnes qui s'y intéressent. Dans leur petit magasin, vous trouverez d'innombrables cartes d'enluminures et signets, idéal pour les collectionneurs.

Malheureusement, les enluminures ne sont plus en vogue et la demande d'enluminures et d'images pieuses et a diminué très fortement ces dernières décennies.

Les sœurs ont dû trouver d'autres moyens pour survivre.

Il y a plusieurs années, elles ont décidé d'ouvrir quelques ailes de leur abbaye au public, c'est-à-dire à l'accueil monastique. Désormais, une cinquantaine de chambres ont été aménagées pour accueillir des hôtes en recherche de paix et de silence. Loger dans ces belles chambres dont émane la simplicité heureuse et la paix, est une expérience unique. L'accueil des hôtes est aujourd'hui le pilier de leurs revenus. Elles peuvent loger et offrir un repas à environ 60 personnes. Les hôtes prennent les repas dans un réfectoire spécialement prévu pour eux et ont accès à différents lieux dans l'abbaye comme la chapelle pour vivre les temps de prière avec la communauté, un petit oratoire pour prier de jour comme de nuit, un salon, une bibliothèque et un jardin d'agrément.

Les sœurs de Maredret tiennent un petit magasin où elles vendent de l'artisanat, du jus de fruits et de délicieuses confitures faites maison, des cartes et signets, images pieuses et enluminures, bougies, livres sur les thèmes religieux, du jardinage, de Ste Hildegarde de Bingen, du chant grégorien..., CDs, céramiques, tricots, tissages, articles religieux, etc...

Depuis peu, on peut également trouver dans leur petite boutique leur propre bière : la Maredret ! En effet, la Triplus 8% et l'Altus 6,8% sont deux bières d'abbaye fabriquées à base d'épeautre (céréale de la joie) et de plantes conseillées par Ste Hildegarde de Bingen, comme la sauge, le galanga, le clou de girofle etc...

PATRIMOINE

Non seulement elles sont bonnes pour la santé grâce aux ingrédients naturels et sains soigneusement choisis mais en plus, elles sont franchement délicieuses et rencontrent d'ailleurs déjà un succès énorme. Un joli verre est assorti et en vente également à l'abbaye de Maredret ainsi qu'un beau coffret cadeau en bois naturel. Par ce nouveau projet, la communauté de Maredret perpétue en quelque sorte sa première mission qui était d'évangéliser le monde par la beauté des textes sacrés enluminés. En effet, c'est à travers la magnifique étiquette de la Triplus que les sœurs envoient à nouveau un message évangélique dans le monde : 'Ora et Labora' ce qui veut dire : Prie et travaille. Prier en tout temps, même en travaillant, voilà à quoi aspire toute bénédictine, et in fine, tout être humain qui désire trouver la paix et la sérénité intérieure. En plus de cette devise bénédictine, on trouve sur les étiquettes un parfait équilibre entre l'enluminure, la dorure, la féminité, la calligraphie, les herbes aromatiques et épices, le magnifique logo et même le blason de l'abbaye. L'étiquette est unique, noble, élégante, raffinée, et attire tous les regards.

Le projet de la bière de Maredret s'inscrit dans un grand élan de solidarité internationale. En achetant une bière de Maredret, vous soutenez directement et activement la communauté des sœurs de Maredret dans la réalisation de leurs projets et dans la sauvegarde du patrimoine religieux extraordinaire pour les générations futures. Une belle occasion offerte donc à chacun de participer au projet de sauvegarde de l'abbaye de Maredret et de sa communauté.

Parlons un instant de Sainte Hildegarde de Bingen, cette figure de proue de la communauté bénédictine de Maredret qui peut être considérée comme une des femmes les plus intéressantes du Moyen Âge. Cette abbesse bénédictine allemande, qui a vécu au XI^{ème} a été canonisée et déclarée Docteur de l'Eglise en 2012, était gratifiée de visions et d'élocutions divines depuis sa plus tendre enfance. Sur un ordre divin vers l'âge de 43 ans, elle a commencé à les transmettre au monde en les dictant à un moine de l'abbaye du Disibodenberg, désigné comme secrétaire. De nombreux ouvrages théologiques, musicaux, médicales, botaniques, culinaires, etc... ont vu le jour pendant sa vie et ont été copiés, distribués et conservés dans beaucoup d'abbayes. Grâce à la découverte de ces écrits par un médecin allemand au XX^{ème} siècle, les informations médicales et les remèdes conseillés par Sainte Hildegarde furent testés et donnés aux malades avec un succès jamais démenti. Sur les bords du Lac de Constance, un centre de bien-être accueille chaque année de nombreuses personnes en recherche de santé. En Allemagne, les écrits, remèdes et conseils de Ste Hildegarde de Bingen sont largement répandus et mis en pratique. En France, on commence à les connaître et en Belgique, ce sont les sœurs de Maredret qui perpétuent et transmettent ce savoir si important pour notre millénaire. Aimant beaucoup Sainte Hildegarde, la communauté de Maredret a choisi de la mettre à l'honneur en fabriquant une bière selon ses conseils avec les plantes qui soignent notre santé. N'oublions pas que Sainte Hildegarde est la première personne à parler des vertus du houblon pour la conservation de la bière dans son livre *Liber simplicis medicinae*, ou *Physica* (1151-1158) (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Houblon>). Décidemment, la bière, c'est une affaire de bénédictines !

Les sœurs de Maredret ont un site internet où l'on trouve plein d'informations sur sa communauté et ses activités. N'hésitez pas à aller voir : <https://www.accueil-abbaye-maredret.info/>. En vous inscrivant gratuitement à la Newsletter, vous serez informés des activités organisées à l'abbaye par exemple les samedis de Sainte Hildegarde (tout sur la santé, le chant sacré et l'enluminure), des samedis de jardinage (apprendre à jardiner, tailler, planter, soigner...), des samedis sur les Huiles Essentielles (comment se soigner...) et sur les cosmétiques faits maison, des stages de calligraphie et d'enluminure, des samedis d'art floral, des stages de chant grégorien, des cours bibliques, des conférences et concerts, des séjours pour jeunes filles, des retraites spirituelles, et beaucoup plus.

Si vous vous promenez dans la région, allez faire un petit tour à l'abbaye de Maredret. Vous serez surpris par l'atmosphère paisible qui y règne. Le silence en ce lieu est habité d'une présence bienveillante et bienfaisante. L'église abbatiale est ouverte aux visiteurs. Pendant les mois chauds de l'année, la messe y est célébrée le dimanche à 11h30. Dotée d'un acoustique exceptionnel, l'église est occasionnellement utilisée pour des concerts. Elle peut être visitée avec un guide tous les premiers dimanches à 15h à partir de Pâques jusqu'à La Toussaint. Pour des groupes, d'autres moments peuvent être envisagés sur demande. Le petit magasin monastique est ouvert tous les jours de 10h à 11h30 et de 14h15 à 18h.

Et dernière information. Les 11 et 12 septembre 2021, l'abbaye participe avec joie aux Journées Européennes du Patrimoine en Wallonie. Le thème cette année est « Femmes et Patrimoine ». C'est l'occasion rêvée de mettre en lumière les quelques femmes qui ont aidé la communauté à devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Les femmes qui ont fondé la communauté de Maredret, celles qui ont produit les chefs d'œuvres dans l'atelier d'enluminure de l'abbaye, celles qui ont dirigé la communauté et bien sûr Sainte Hildegarde de Bingen. La crypte sera exceptionnellement ouverte au public durant ce weekend et des chants de Sainte Hildegarde de Bingen résonneront sous ses voûtes.

A bientôt.



www.anhee.be



GAETAN BODEN

PARCS ET JARDINS

AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN

ABATTAGES

www.jardingaetanboden.be

0479 / 33 26 22

5530 GODINNE



RESTAURANT La Broche

DINANT

PLATS TRAITEUR à emporter

PAIEMENT PAR BANCONTACT UNIQUEMENT

CHAUSSÉE DE DINANT, 73 À ANHÉE

(PARKING STATION SHELL)



SPORTS

► LES CLUBS SPORTIFS DANS VOTRE COMMUNE (SUITE)

Comme déjà annoncé lors de notre précédente édition, la situation sanitaire n'est facile pour personne et n'épargne en aucun cas les clubs sportifs. C'est pourquoi dans ce numéro, nous continuons notre petit tour des différents clubs présents dans votre commune.

En effet, il est toujours recommandé de pratiquer un sport quotidiennement afin de rester en bonne santé !

Pour rappel, notre commune regorge de clubs sportifs prêts à vous accueillir vous ou vos enfants afin de trouver un sport qui vous correspond ! Football, marche, balle pelote, ...

Vous n'aurez que l'embarras du choix pour trouver votre bonheur. Aujourd'hui, nous allons vous présenter de la danse et du tennis.

Si votre club n'est pas encore repris dans ce numéro et que vous souhaitez y apparaître prochainement, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : communication@anhee.be afin de remédier à cela !



MIX'N DANCE

Présidente Isabelle Tasiaux ;

Vice-présidente Marie Vermeer ;

Secrétaire Dominique Fondaire

Ouvert en janvier 1987, le "MOLIGNEE DANCE CLUB" forme tout d'abord les couples : la Danse de Salon et la Danse Old Time.

En 1995, Christian Lusignan (fils) reprend la présidence du club et va lui donner, au fil du temps, une orientation différente.

De nouveaux cours voient le jour dans lesquels des styles tels que le Hip Hop, le Ragga, le Disco, le Funky Latino, le Clip Dance, le Modern Jazz, ... sont abordés sans oublier la Danse de Salon mais sous des formes quelque peu remaniées. Le tout est habilement mixé dans les chorégraphies apprises pendant les cours.

En septembre 2015, le club amorce un nouveau tournant et prend le nom de MIX'n DANCE asbl.

En août 2016, Isabelle Tasiaux reprend la présidence du club.

Vous souhaitez apprendre le HIP-HOP (popping, locking, new style, jazz rock), le RAGGA, la HOUSE DANCE, le MODERN JAZZ, la DANSE CONTEMPORAINE et le FUNKY LATINO avec quelques touches de DANSE CLASSIQUE, DISCO et DANSES MODERNES savamment mixées.

"MIX'n DANCE" asbl vous propose différents cours à Bioul (Salle le Chérumont) et depuis 2006 à Jambes (Centre Adepts). Les cours sont ouverts à partir de 4 ans et il n'y a pas de limite supérieure tant que la passion de la danse vous habite.

Adresse : Salle du Chérumont – Rue du Chérumont, 2 à 5537 Bioul
Contacts :

Présidente : isabelle.tasiaux@saint-thomas.be - 0499/51 15 03

Vice-présidente : marie.vermeer@hotmail.com - 0474/62 43 35

Secrétaire : 0472/11 40 58

Site internet : www.mixndance.be



BIOUL TENNIS

Président Sébastien Charles

Secrétaire Romane David

Trésorier Claude Courtois



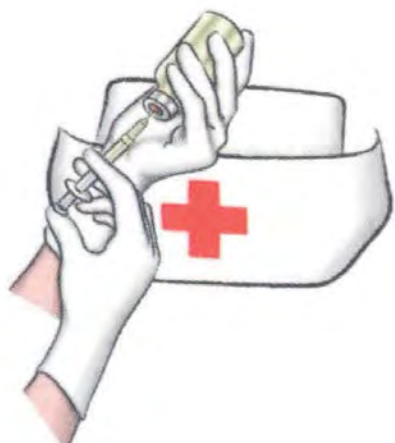
Adresse : Rue du Chérumont, 15 - 5537 BIOUL

Contacts :

Président : 0495/21.24.23 - bioul.tennis@yahoo.fr

Site internet : <http://www.bioultennis.siteweb.be/>

www.anhee.be



Thérèse CHERPION - MUKANTABANA

INFIRMIÈRE À DOMICILE

• TOUS SOINS

Tél. 0471 71 03 72

Agréée toutes mutuelles

A VOTRE SERVICE

► RENOUVELLEMENT ADMINISTRATIF DU PERMIS DE CONDUIRE MODÈLE CARTE BANCAIRE



FOD MOBILITEIT EN VERVOER
SPF MOBILITÉ ET TRANSPORTS

VÉRIFIEZ LA DATE DE VALIDITÉ DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE!



Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans !

Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?

Prenez contact avec votre commune pour le renouveler.



www.mobilit.belgium.be



► SI VOUS PARTEZ EN VACANCES, DEMANDEZ LA KIDS-ID.

Il s'agit d'un document électronique pour les enfants belges âgés de moins de 12 ans qui s'avère également être un document pour les voyages et valable à travers l'ensemble de l'Europe qui sera valable pour une durée de 3 ans.

Afin d'obtenir une de ces cartes, un délai de 3 semaines sera à prendre en compte. N'hésitez donc pas à contacter le service population de votre commune en avance afin d'anticiper le besoin de cette carte.

Afin de faire cette demande, il est nécessaire :

- D'exercer l'autorité parentale sur l'enfant ;
- D'être accompagné de l'enfant pour faire la demande ;
- De vous munir d'une photo d'identité de l'enfant.

Au sein de la commune d'Anhée, le coût afin d'obtenir la Kids-ID s'élève à 11€.

Si jamais vous devez vous munir d'une de ces cartes en urgence et que vous ne pouvez pas attendre le délai de 3 semaines, il est possible de demander une procédure d'urgence. Mais cette procédure va engendrer alors des coûts bien plus élevés.

Une FAQ est à votre disposition afin de répondre à toutes vos questions sur le site du Service Public Fédéral Intérieur : <https://www.ibz.rn.fgov.be/fr/documents-didentite/kids-id/faq/>



► INFORMATION – PROJET D'ORGANISATION D'UNE JOURNÉE D'EXCURSION À PRIX COÛTANT POUR LES AÎNÉS



L'administration Communale d'Anhée avait songé, avant l'arrivée de la Covid et des mesures sanitaires, à organiser une journée d'excursion pour les aînés de notre Commune, et ceci à prix coûtant.

Un sondage avait déjà eu lieu fin de l'année 2019 afin de déterminer le nombre d'intéressés par ce projet. Maintenant, la Commune souhaite le relancer ce projet au vu de l'amélioration des conditions d'organisation, et ce après les vacances scolaires.

Si vous êtes un.e aîné.e, et que vous aviez manifesté votre intention de participer à cette excursion, vous recevrez prochainement plus d'informations concernant ce projet par voie postale. Ce courrier contiendra un talon-réponse que vous devrez transmettre aux services communaux si vous êtes intéressés.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec l'Echevine de la culture et du tourisme.

Tél : 0496/ 02 29 27

Ou par mail : gauxnathalie@skynet.be

www.anhee.be

A VOTRE SERVICE



avec



Tous vos raccordements en une journée

ORES, la SWDE, Proximus et VOO s'associent pour vous proposer **Connect My Home**. Ce service coordonne à votre place vos raccordements à l'électricité, au gaz naturel, à l'eau, au téléphone, à la télévision et à Internet. Une seule journée suffit pour réaliser tous vos raccordements via une seule demande et sans frais supplémentaires.

Un concept inédit

Introduisez une seule et unique demande sur le site www.connectmyhome.be et sélectionnez les raccordements que vous souhaitez. ORES, la SWDE, PROXIMUS et VOO analysent la possibilité d'effectuer les raccordements de votre habitation simultanément et en une seule journée.

Vos raccordements en 5 étapes

- 1 Introduisez une seule demande via connectmyhome.be et sélectionnez les opérateurs souhaités selon leur disponibilité.
- 2 Vous êtes contacté par un collaborateur ORES qui reste votre contact privilégié jusqu'à la fin des travaux.
- 3 Vous recevez l'ensemble des détails techniques et les offres de prix par e-mail pour tous vos raccordements. Dans le cadre de Connect My Home, les raccordements Proximus et VOO sont gratuits* et n'impliquent aucune souscription d'abonnement à ce stade.
- 4 Vous fixez la date des travaux.
- 5 Vous ne prévoyez qu'un seul jour pour l'ensemble de vos travaux.



connectmyhome.be

*La gratuité est garantie dans le cas d'un raccordement d'un logement à usage d'habitation principale.

www.anhee.be

TOITURES CROUQUET



Ramonage - Réparation toiture
Maçonnerie - Rejointoyage cheminée
Zinguerie

Benoît CROUQUET

Rue du Tricointe, 31 a
5530 YVOIR - benoit.crouquet@toiturescrouquet.be

Tel. / fax : 082/61.35.58
G.S.M. : 0475/74.13.59

POUR VOTRE PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN COMMUNAL :

PIRSON ' IMPRIMERIE sprl

0477 / 192 202 - 082 / 61 36 49

e-mail : pirsonimprimerie@skynet.be



Rudy Cassart
0475/40 61 17

Vente de bois de chauffage



DESTRUCTION DE NIDS DE GUÊPES & FRELONS



Nous intervenons dans les plus brefs délais !!

GUIDARINI DAVY
0486/17 07 02

Rue des Vergers, 14 - 5530 Yvoir
davyguidarini@hotmail.com



Collège de Godinne-Burnot

Collège de Godinne Burnot

Enseignement Général et Technique de Transition
(Éducation physique, Sciences appliquées, et TT Arts)



Internat mixte

Immersion Néerlandais

Renseignements et inscriptions :

082 61 04 00
Secondaire, Primaire et Internat

081 42 01 90
Secondaire, Primaire et Maternelle

www.godinne-burnot.be



TRAVAUX

► DU CÔTÉ DES TRAVAUX

Entretien plaine de jeux - Caillou



Installation d'une clôture à la plaine de jeux de Rouillon



Pose d'une dalle pour accueillir un abri pour la mini-ferme - école de Denée



Avancée des travaux à l'école d'Annevoie



Restauration chapelle de Mossiat



Installation du nouveau panneau d'affichage en face de la place communale



Entretien des espaces verts



RESTAURANT LES VIVIERS

**CHANGEMENT D'HORAIRE :
FERMÉ MARDI, MERCREDI ET JEUDI
TOUTE L'ANNÉE**

Rue des Artisans, 44 - 5537 Maredret - 082/71 22 64



CAP SUD
CONSEIL IMMOBILIER
Vallée de la Meuse

Contactez-nous !
CAP SUD Vallée de la Meuse

Rue de la Gare 33
5170 Lustin
(Profondeville)

081 40 32 03

CAP-SUD.COM

ESTIMATION GRATUITE !

CONNAISSEZ-VOUS NOS AUTRES SERVICES ?
LOCATION | SYNDIC | GESTION | BIENS NEUFS | IMMO ESPAGNE



**VOS SOLAIRES
CORRECTRICES
OFFERTES***

VOIR CONDITIONS
EN MAGASIN

ZEISS
Seeing beyond

**OPTIQUE
LEDoux**

Rue Grande, 85 - 5537 Anhée - 082/61.48.00

TITRES SERVICES

NETTOYAGE ET CENTRALE
de repassage **Adom' Services**

Vous passez, nous nous occupons du reste



Repassage
garanti
en 24h à 48h



Ouvert
du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h

Rue Grande, 81 à 5537 Anhée

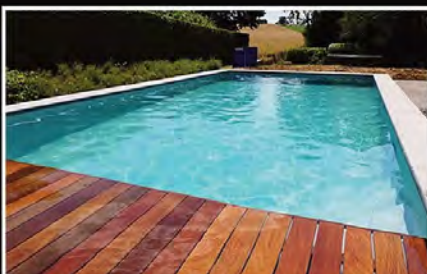
Tél 082 / 22 48 13

GSM 0470 / 61 54 26

www.adomservices.be namur@adomservices.be

CB Concept sprl

Piscines - Spas - Wellness - Extérieurs d'Exception



• Ouvert du mardi au vendredi
de 10 h à 18 h

• Le samedi de 10h à 17 h

082 614 888

0485 735 455

Rue Doyen R. Woine 51

5530 YVOIR



www.cbconcept.be

www.cbconceptoutdoor.be